Octobre 2026

LEUDEVILLE

Flash INFOS



SOMMAIRE

1 **Le mot du Maire**
→ PAGE 2

2 **Vie municipale**
→ PAGE 3

3 **Environnement, bien trier ses déchets**
→ PAGES 4 ET 5

4 **Retour en images**
→ PAGES 6 ET 7

5 **Jeunesse**
→ PAGES 8 & 9

6 **Social santé et travaux**
→ PAGE 10

Le mot du Maire

Depuis trop longtemps, la France est confrontée à une escalade de violences, de troubles inacceptables et d'attaques injustifiables. Face à cette révolte nourrie par la haine, le sentiment de désolation est immense. Les manifestations des lycéens, comme celles contre la vie chère ou la hausse du prix des carburants, relèvent d'un droit constitutionnel légitime. Mais rien ne peut justifier que les institutions républicaines, les équipements urbains et les commerces soient pris pour cible, incendiés, pillés ou détruits. Ces actes anéantissent le fruit du travail de commerçants, de salariés et de l'ensemble des contribuables français. La violence et la destruction n'ont pas leur place dans notre société.

J'ai une pensée particulière pour tous ces commerçants qui ont, le plus souvent, investi leur épargne pour travailler sans compter leur temps et qui doivent assister à la destruction de leur outil de travail et au vol de leurs marchandises.

Après un été marqué par des incendies de forêt, dont certains étaient d'origine criminelle, notre pays est aujourd'hui confronté à de nouvelles violences qui fragilisent la cohésion nationale. La société ne peut répondre à toutes les attentes sans rappeler les devoirs de chacun : le travail, l'effort et le respect doivent retrouver une place centrale dans notre vie collective.
Cette dérive doit nous interroger sur la capacité des responsables publics à anticiper les crises et à y répondre avec vision, courage et sens de l'intérêt général.

Dans un contexte d'endettement élevé et de fortes contraintes budgétaires, les exactions commises entraînent des dépenses supplémentaires qui pèsent lourdement sur les finances publiques. Nous attendons donc du gouvernement des décisions fermes pour mettre un terme à ces actes de destruction et demandons que les auteurs identifiés fassent l'objet de sanctions à la hauteur des faits perpétrés.

Face aux attaques graves portées contre les institutions démocratiques, une quarantaine de personnes s'est réunie devant la mairie à 12h le lundi 19 octobre en solidarité avec les communes touchées.

Concernant nos dossiers en contentieux, le tribunal administratif de Versailles a enfin examiné notre requête de confirmation d'acquisition à l'euro symbolique du foncier de la ferme de Bressonvilliers. Le verdict a été mis en délibéré au 9 novembre prochain.

Parallèlement à cette procédure, un autre dossier concerne directement le secteur de Bressonvilliers : la préfecture de l'Essonne prévoit d'y installer, à proximité de la ferme, une aire de grand passage pour les gens du voyage. Nous nous opposons à ce projet et avons délibéré en ce sens, considérant notamment que la présence de trois aires de grand passage proches les unes des autres — à Brétigny, Leudeville et Lisses — est dépourvue de bon sens, alors que seulement quatre sont prévues sur l'ensemble du territoire de l'Essonne.

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs de la rue Bourg La Reine arrive enfin au bout de toutes ses procédures administratives. Les travaux commence-ront début janvier pour une période d'environ 6 mois.

Comme tous les ans, vous êtes invités à la cérémonie du 11 novembre pour commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale et honorer nos soldats morts pour notre liberté d'aujourd'hui.

Bien à vous.

Jean-Pierre LECOMTE



> **Le respect nous rassemble,
> la solidarité nous renforce,
> la responsabilité nous engage.
> Face à la violence, opposons la force du respect, de la responsabilité et de la solidarité.**

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Casque et haute visibilité obligatoires en Essonne

Depuis le 5 octobre 2026, les utilisateurs de trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés doivent porter un casque ainsi qu'un gilet ou un équipement rétroréfléchissant sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique en Essonne y compris les pistes cyclables de jour comme de nuit.

Cette mesure vise à renforcer leur sécurité face à la hausse des accidents.

Le non-port du casque est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 euros et l'absence d'équipement de haute visibilité par une amende de 35 euros.

RECENSEMENT CITOYEN

Journée défense et citoyenneté

Dans le cadre de la transformation numérique des services, les jeunes ayant effectué leur recensement en mairie doivent désormais, **6 mois après leur recensement**, créer un compte sur la plateforme afin de prendre contact avec le Centre du service national et de la jeunesse : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse.



SECHERESSE

Signalez les dégâts

Si la sécheresse estivale a provoqué des dommages sur votre habitation (fissures, affaissements, infiltrations ou difficultés à fermer portes et fenêtres), nous vous invitons à le signaler en mairie afin que la commune puisse préparer un dossier de demande de reconnaissance par l'état de catastrophe naturelle (CAT NAT) auprès de la Préfecture.

En cas d'avis favorable, un arrêté de catastrophe naturelle sera publié afin de faire valoir vos droits auprès de votre assurance.

> Transmettre vos coordonnées, la nature et la localisation des dégâts, leur date d'apparition ainsi que des photos.

OSSUAIRE COMMUNAL

Mémoire des défunts

Afin de poursuivre l'aménagement de notre cimetière, la municipalité a délibéré en faveur de la création d'un ossuaire communal.
Un ossuaire est un espace du cimetière affecté à perpétuité par arrêté du maire. Il est destiné à recevoir les restes exhumés lorsque les concessions arrivent à échéance sans avoir été renouvelées ou qu'elles sont reprises pour abandon ou enfin lors de la détérioration du cercueil.
Cet équipement public revêt un caractère obligatoire dans chaque cimetière (Code Général des Collectivités Territoriales). Il est géré par la commune et les noms des défunts sont consignés dans un registre public prévu à cet effet en mairie. Il ne peut être déplacé ou désaffecté. Son entretien incombe à la commune.
C'est un élément essentiel de la gestion funéraire garantissant la dignité des restes humains après la fin des concessions.

LE BAC JAUNE

Tous les emballages et papiers se trient !

Le tri des déchets est un éternel sujet de remise en question par rapport à ce que nous produisons, à notre capacité de bien trier, du service et du coût de collecte et de traitement qui nous est proposé et à la taxation subie.

A Leudeville, le service mis en place est la collecte séparée des ordures ménagères, des emballages et papiers, des contenants en verre et des déchets verts.

Depuis quelques années, des efforts importants de tri ont été réalisés par tous et ce résultat s'est traduit par une baisse sensible de la TEOM pour les 3 dernières années écoulées malgré une hausse des taxes appliquées par l'Etat sur la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et sur la TVA.

Notre marge de manœuvre pour continuer à maîtriser nos dépenses est donc d'encore mieux trier. La cible est le bac au couvercle jaune pour lequel nous vous apportons quelques éclaircissements quant au bon tri de ces déchets.

GRÂCE À VOTRE TRI, CHACUN RÉALISE DES ÉCONOMIES !



En triant, nous réduisons nos déchets.

Moins de déchets dans la poubelle grise = moins de frais de traitement

Plus d'emballages, papiers et cartons bien triés = dépenses mieux maîtrisées

À METTRE DANS LE BAC JAUNE

Emballages en plastique



Bouteilles et flacons, bidons, pots et barquettes, films et sachets plastiques en vrac, mais aussi pots de yaourt et de crème.

Emballages en métal



Canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium, capsules de café, capsules et couvercles métalliques.

Cartons et briques alimentaires



Boîtes en carton, boîtes à pizza, cartons à œufs, briques de lait ou de jus de fruits.

Papiers



Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, livres, cahiers et feuilles de papier.

Les 3 règles d'or



En vrac dans le bac, sans sac.

Inutile de laver les emballages. Il suffit de bien les vider.

Vous pouvez les aplatir pour gagner de la place. Sans les imbriquer.

SIREDOM

Un geste simple pour recycler plus et réduire nos déchets.
Bien trier, c'est plus de ressources et un environnement préservé.
Grâce à votre tri, chacun réalise des économies.

Merci pour votre geste !

Leudeville

À NE PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE

Ces déchets ne sont pas des emballages recyclables !



VAISSELLE EN PLASTIQUE

Assiettes, gobelets, couverts, plats et barquettes rigides...

Pourquoi ? Ce ne sont pas des emballages.

Où les déposer ? Dans les ordures ménagères.



JOUETS ET OBJETS EN PLASTIQUE

Jouets, bassines, seaux, cintres, arrosoirs...

Pourquoi ? Ils ne sont pas considérés comme des emballages.

Où les déposer ? En déchèterie ou dans les filières de réemploi lorsqu'elles existent.



COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE

Couches, lingettes, mouchoirs, coton...

Pourquoi ? Ces déchets ne peuvent pas être recyclés.

Où les déposer ? Dans les ordures ménagères.



PAPIERS SOUILLÉS OU GRAS

Essuie-tout, serviettes, cartons gras, papiers alimentaires...

Pourquoi ? Ils ne peuvent plus être recyclés en papier.

Où les déposer ? Dans les ordures ménagères ou au compost pour certains déchets papier non imprimés (essuie-tout, serviettes en papier).



MATÉRIEL MÉDICAL

Seringues, aiguilles, lancettes...

Pourquoi ? Danger pour les agents du centre de tri.

Où les déposer ? En pharmacie ou dans les points de collecte spécialisés.



AUTRES DÉCHETS MÉNAGERS

Éponges, casseroles, ampoules, sacs poubelle...

Pourquoi ? Ils ne sont pas recyclables dans la filière des emballages.

Où les déposer ?
- **Éponges, sacs poubelle :** dans les ordures ménagères.
- **Casseroles, ampoules :** en déchèterie ou dans un point de collecte adapté.

LES ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Certaines erreurs reviennent régulièrement dans le bac jaune.
Elles ralentissent le tri et dégradent la qualité du recyclage.



Emballages non vidés



Pas dans un sac fermé



Pas remplis de restes alimentaires



Pas emboîtés les uns dans les autres

BIEN TRIER SES DÉCHETS

- Un déchet n'est pas forcément un emballage.
- En cas de doute, consultez les consignes de tri.
- Le bon déchet dans le bon bac permet un meilleur recyclage.

LE COMPOSTAGE

Transformez vos biodéchets en ressource !



À mettre dans le compost :
- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café et sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Restes végétaux du jardin
- Feuilles mortes et petites tailles

Les bons gestes :
- Mélanger déchets humides et déchets secs
- Aérer régulièrement le compost
- Maintenir une humidité modérée

Le résultat :
- Moins de déchets dans la poubelle
- Un engrais naturel pour le jardin
- Une démarche simple et écologique

Agissons aujourd'hui pour un environnement plus propre demain !

ATELIER DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

Samedi 14 novembre 2026 • de 10h00 à 12h00
Salle du Conseil Municipal

Venez découvrir les bons gestes pour réussir votre compost et poser vos questions !

Renseignements : compostage@siredom.com • 06.25.99.48.72

Forum des associations et Fête de l'été

5 septembre

Un beau moment de partage

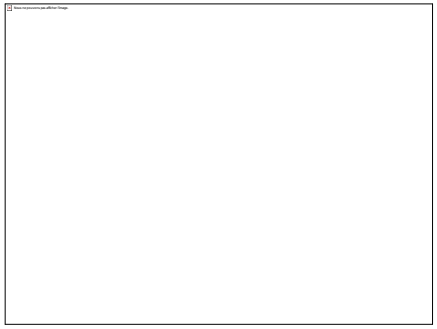
Deux rendez-vous qui ont rassemblé de nombreux Leudevillois dans une ambiance conviviale et festive.

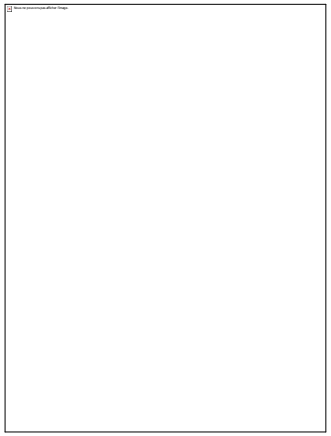
Le **Forum des associations** a permis de se retrouver, d'échanger et de se préparer aux nouvelles activités de l'année.

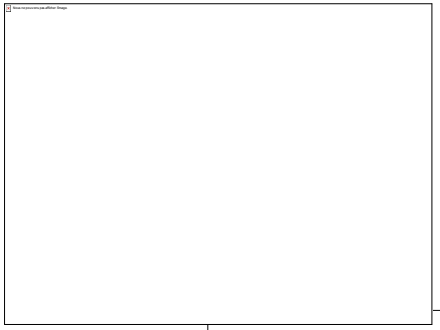
Derrière cette vitalité associative se trouvent des bénévoles qui donnent de leur temps, partagent et s'investissent tout au long de l'année. Leur disponibilité, leur enthousiasme et leur engagement sont essentiels pour faire vivre les associations et renforcer les liens entre les habitants. Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, véritables acteurs de la convivialité et du dynamisme de Leudeville.

La journée s'est poursuivie au city-stade avec la **Fête de l'été**. Malgré son report, le succès était au rendez-vous : de nombreux participants se sont retrouvés pour partager la soirée en famille et entre amis, Ils ont pu se restaurer auprès du **Comité des Fêtes** et des food-trucks : **Franky pizzas, les Chichis de Titi et les Gourmets de Mimi.** L'animation musicale était proposée par **ELYAX EVENTS et son DJ Yohan.**
La traditionnelle retraite aux flambeaux, très attendue par les enfants, nous a conduits au feu d'artifice tiré depuis le terrain de football.

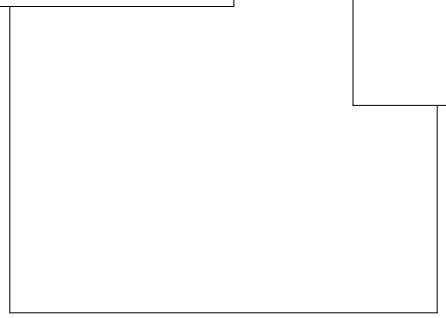
Ces deux événements ont une nouvelle fois démontré combien l'engagement associatif et bénévole contribue à la qualité de vie dans notre commune. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour l'organisation de ces rendez-vous.









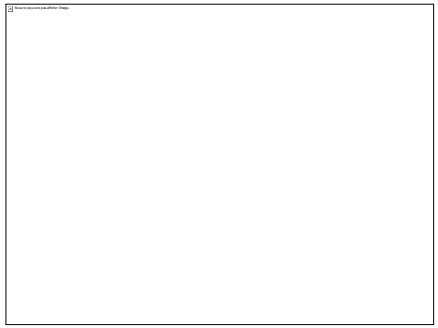


Journées du Patrimoine

19 septembre

À la découverte des secrets de Leudeville

À l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine**, une trentaine de petits et grands Leudevillois a participé à une balade originale proposée par la médiathèque : la découverte de l'histoire et des secrets de notre beau village.
De **l'église Saint-Martin au château, en passant par la Croix Boissée**, chaque étape a permis de découvrir des anecdotes, des histoires parfois méconnues et de mieux comprendre le patrimoine qui nous entoure au quotidien.
Pour rendre cette promenade encore plus vivante et accessible à tous, **« L'Ecoute s'il Pleut »** a accompagné les participants à travers des **contes et des récits**, donnant une dimension imaginaire et poétique à cette découverte du village.
Une belle occasion de regarder Leudeville autrement, de redécouvrir son histoire et de partager un moment convivial.
Merci à tous les participants pour leur curiosité et leur enthousiasme, ainsi qu'à la médiathèque et « L'Ecoute s'il Pleut » pour cette jolie parenthèse entre histoire et contes !



Sorties culturelles

24 septembre

Château de la Motte-Tilly (Aube) et le musée vivant du chemin de fer à Longueville (Seine et Marne)

Une journée magnifique commencée au château de la Motte-Tilly (Aube), élégant château entièrement meublé dans le goût du XVIIIe siècle, avec son parc paysager à l'anglaise et son immense jardin potager. Nous avons ensuite déjeuné à l'auberge du Cygne de la Croix à Nogent-sur-Seine, où les convives ont particulièrement apprécié le service et les plats ! L'après-midi nous avons été accueillis à Longueville, au musée vivant du chemin de fer, et les locomotives à vapeur n'ont plus de secrets pour nous !



15 octobre

La maison Caillebotte, Yerres (Essonne) « le protecteur des impressionnistes »

Par une belle journée d'automne nous avons visité la maison Caillebotte et son magnifique domaine.
Devenue résidence de villégiature de la famille, elle a été entièrement restaurée et meublée comme à l'époque du peintre Gustave Caillebotte (fin XIXe siècle). Nous avons ainsi plongé dans l'univers et la vie quotidienne de l'artiste qui y réalisa 80 toiles inspirées par le domaine et ses alentours : un parc romantique, les bords de l'Yerres, le potager de 1700 m^2, l'orangerie et la Ferme Ornée où sont organisées des expositions temporaires.



Centre de loisirs

Un été au Far West !



Cet été, les enfants du village ont embarqué pour une grande aventure au cœur du Far West.

Pendant les vacances, le centre de loisirs s'est transformé en véritable territoire d'Indiens et de cow-boys. Sous l'impulsion de l'équipe d'animation, les enfants ont pu profiter d'un programme riche et varié, mêlant activités créatives, jeux, défis sportifs et grands moments de partage.



De nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'été : fabrication de costumes et d'objets sur le thème, grands jeux, activités manuelles, défis en équipe… De quoi laisser libre cours à l'imagination de nos petits aventuriers !

Les enfants ont également pu partir à l'aventure lors de nombreuses sorties : découverte et rencontre des animaux au zoo de Thoiry, pique-nique au Ranch Josuah pour découvrir l'univers des poneys et se familiariser avec leur environnement ou encore sensations et défis en hauteur lors d'une sortie accrobranche.

Un été également rythmé par des veillées qui ont permis aux enfants de prolonger l'aventure jusque tard dans la soirée. Au programme : chamallows grillés, burgers, jeux et animations, pour partager de bons moments.





3 octobre

Parc Astérix

Une journée à sensations

Une soixantaine de jeunes, de la 6e à la terminale, ont pris la direction du Parc Astérix pour une journée placée sous le signe des sensations fortes et de la bonne humeur !
Les élèves de 6e et de 5e étaient accompagnés et encadrés par les élus tout au long de la journée. À partir de la 4e, les jeunes ont pu profiter du parc en autonomie, l'occasion pour eux de partager cette journée entre amis et de vivre pleinement leur expérience.
Au programme : manèges à sensations, montagnes russes, loopings, attractions à couper le souffle et même passage par la maison hantée pour les plus téméraires ! Une journée bien remplie, rythmée par les rires, les cris et quelques belles montées d'adrénaline.
Une sortie appréciée de tous, qui aura permis aux jeunes de se retrouver dans un cadre différent, de partager de bons moments et de repartir avec de nombreux souvenirs !

Carte cadeaux aux bacheliers

Encourager la réussite des jeunes



Pour valoriser et encourager la réussite des jeunes, le CCAS a remis aux bacheliers ayant obtenu leurs diplômes avec mention, une carte multi-enseignes.
Nous félicitons : **Marie DUPONT et Dorian FAUCHE** pour leur mention « bien », **Mathieu BELLEY, Victor LEPRETRE et Noan MALVOISIN** leur mention « assez-bien ».
Nous leur souhaitons succès et épanouissement.

Un dictionnaire

Pour bien commencer l'année !

2 octobre



En ce début d'année scolaire, Monsieur le Maire est venu rendre visite aux **élèves de CE1** dans leur classe afin de leur offrir un petit cadeau pour bien démarrer l'année : leur tout premier dictionnaire !

À peine leur nouvel ouvrage entre les mains, les enfants, curieux de découvrir cet outil, se sont empressés d'en feuilleter les pages ! Avec l'aide de leur maîtresse, ils apprendront à s'en servir chaque fois qu'ils rencontreront de nouveaux mots.

De quoi satisfaire leur curiosité, enrichir leur vocabulaire et gagner peu à peu en autonomie. Une belle façon de partir à la découverte des mots !

16 octobre

Elections

Nos jeunes élus du CME à l'honneur !



Après avoir mené leur campagne électorale avec enthousiasme et créativité, les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont été élus par leurs camarades. Se présenter demande du courage et nos jeunes candidats de CM1 n'en ont pas manqué pour faire face aux 14 candidatures !
Ont été élus : **Léonie CHOUGNY OLIVEIRA, Noah DENEUVILLERS, Nathan ITH et Raquel SERRAO CASTRO**. Ils rejoignent nos 4 conseillers de CM2 déjà en poste depuis 1 an.
Ils se sont retrouvés en mairie pour la traditionnelle remise des écharpes, en présence de leurs parents, de Monsieur le Maire et des élus municipaux.

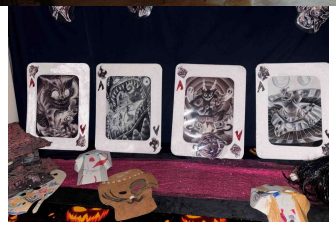
Un moment à la fois solennel et convivial qui marque le début de leur mandat d'une durée de deux ans et d'une belle aventure citoyenne.
Nous remercions également **Noah DURAND, Alice MOREL-VERGER, Raphaël PERIN et Léa RAME** pour leurs deux années passées à nos côtés.
Félicitations à nos jeunes élus et bravo à tous les candidats pour leur participation !

Halloween

Une soirée au casino !

23 octobre





Ce vendredi, la salle des loisirs a revêtu son costume d'Halloween pour accueillir les enfants de Leudeville dans une ambiance de casino.
Organisée par **l'équipe de l'accueil de loisirs**, cette animation a permis aux enfants de découvrir des jeux traditionnels, revisités aux couleurs d'Halloween.
Entre parties endiablées et costumes effrayants, les petits joueurs ont pu tenter leur chance… sans risquer de perdre toutes leurs économies !

SOLIDARITE

Registre communal des personnes vulnérables : ce qui change en 2027

Créé après la canicule de 2003 pour accompagner les personnes âgées et les adultes en situation de handicap, le registre communal des personnes vulnérables voit ses missions élargies. Le décret n° 2026-590 du 3 juillet 2026, en vigueur depuis le 5 juillet 2026, en fait un outil de prévention et d'action sociale mobilisable toute l'année.
À partir de 2027, de nouvelles modalités d'inscription sont également prévues.

➢ Au-delà des situations d'urgence

Jusqu'à présent, le registre servait principalement à contacter les personnes inscrites lors du déclenchement d'un **plan d'alerte et d'urgence** notamment en période de canicule. Il pourra désormais être utilisé tout au long de l'année.

➢ Une inscription élargie en 2027, avec un droit d'opposition

L'inscription volontaire reste possible. À partir de 2027, certaines personnes pourront également être inscrites automatiquement sauf opposition : les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et certaines personnes percevant des prestations d'action sociale liées à la perte d'autonomie versées par les caisses de retraite. Les conseils départementaux et les caisses d'assurance retraite transmettront au maire les informations nécessaires.

Au plus tard le 31 janvier 2027, les départements et les caisses de retraite informeront les personnes concernées de la future transmission de leurs données. Celles-ci disposeront ensuite de deux mois pour s'y opposer. Sans opposition, les informations seront adressées à la commune puis le maire confirmera l'inscription à chaque personne concernée.

➢ Des informations pour mieux accompagner

Le registre pourra notamment réunir le nom, la date de naissance et les coordonnées de la personne ainsi que la nature de la prestation perçue. **Aucune information sur la pathologie ou le niveau de perte d'autonomie ne sera transmise**.

➢ Un accès encadré et des droits préservés

La confidentialité des informations et le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) restent essentiels. L'accès au registre est réservé au maire, aux agents municipaux chargés de l'action sociale et aux agents des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) spécialement désignés et habilités. Tous sont soumis au secret professionnel. Les services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ne pourront recevoir certaines données que sur demande écrite pour une mission précise.
Les personnes inscrites peuvent accéder à leurs données, demander leur rectification ou une limitation du traitement, s'opposer à leur utilisation et solliciter leur radiation du registre à tout moment.
Les données ne sont conservées que pendant la durée nécessaire au fonctionnement du registre, au plus tard jusqu'au décès de la personne ou à sa radiation.
Avec cette évolution, le registre communal ne se limite plus à la gestion des crises : il devient un outil permanent pour prévenir l'isolement et repérer les situations de fragilité.

ESPACE FRANCE SERVICES

Nouvelle permanence à partir de la rentrée de septembre 2026

L'ADIL 91 Agence Départementale d'Information sur le Logement

Mission : un conseiller juridique délivre un conseil personnalisé, juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement et à l'urbanisme.
Exemples : copropriété, mal logement, bail

Où : Communauté de Communes du Val d'Essonne, Parvis des Communautés, Ballancourt-sur-Essonne

Quand : le 3ème mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 01.64.93.76.61

SOCIAL / SANTÉ

Restos du Cœur, 42e campagne

Inscriptions pour 2027

Les inscriptions et réinscriptions aux Restos du Cœur pour l'année 2027 auront lieu les 13 et 14 novembre 2026 à Marolles-en-Hurepoix, de 9h30 à 11h30 au centre Anne-Marie Genest, local Algéco, avenue lieutenant Agouitin (à droite de la salle des fêtes François des Garets).

Elles sont **obligatoires pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du Cœur**.

Pour constituer votre dossier, pensez à vous munir des **justificatifs concernant chaque membre du foyer** :

- Pièces d'identité
- Justificatifs de ressources (salaire, allocation chômage, RSA, CADA, CHRS, aide au logement, allocations familiales
- Dernier avis d'imposition
- Relevé CAF (obligatoire pour l'inscription des enfants)
- Justificatifs de dépenses relatifs au logement et aux charges (loyers, charges locatives, dépenses eau, gaz et électricité)

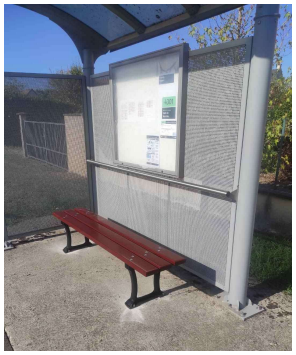
Les copies sur smartphone sont acceptées.

En dehors de ces deux journées, les **inscriptions et réinscriptions restent possibles toute l'année sur rendez-vous**.

Travaux et aménagements

Réparation, modification, sécurisation, installation

- ❑ Changement des **huisseries de l'école élémentaire**
 - coût : 31 263 € HT, subvention contrat rural 15.000 €
- ❑ Réparation **étanchéité du clocher de l'église Saint-Martin**
 - Coût : 6 000 € HT
- ❑ Réfection d'une partie du **toit terrasse de l'accueil de loisirs**
 - Coût : 5 000 € HT
- ❑ **Entretien et coupes d'arbres morts** dans le Parc et aux Gallinières
 - Coût : 7 000 € HT
- ❑ **Achats climatiseurs** pour la cantine et la mairie
 - Coût : 1 497 € HT, subvention Région Ile de France 1 048 €
- ❑ Installation de **2 bancs dans les arrêts de bus** rue du Bois Bouquin et route d'Evry
 - Coût : 449 € HT
- ❑ Installation **nouveau sol balançoire** au square Dardelet
 - Coût : 5 003 € HT
- ❑ Mise en place d'un dispositif de **sécurisation du passage piétons rue du Chant du Coq** par l'installation d'une jardinière et d'une barrière ; un nouveau règlement prévoit l'interdiction de stationnement des véhicules motorisés dans les 5 m en amont d'un passage piéton. Obligatoire à partir du 1er janvier 2027





ATELIER DECOUVERTE

UN APRÈS-MIDI AU CŒUR DE LA NATURE AVEC CHLOÉ !



L'association **Vents de Fleurs** propose un atelier de découverte et de construction de nichoirs **dimanche 17 janvier 2027** de **14 h à 16 h 30** à la **salle des Loisirs** de Leudeville.

Une rencontre pour mieux connaître les oiseaux et contribuer à la préservation de la biodiversité locale

Animé par Chloé de **l'association ERON**, passionnée de faune sauvage, cet après-midi permettra de découvrir la nidification des mésanges et autres passereaux ainsi que l'utilité des nichoirs pour favoriser leur reproduction.

Les participants pourront ensuite assembler un nichoir en bénéficiant de ses conseils. Deux modèles seront proposés pour les mésanges ou les rouges-gorges au tarif de 17 € le kit. Prévoir un marteau.

Informations pratiques :

- Inscriptions avant le 15 décembre en précisant le modèle choisi et en joignant un chèque à l'ordre de Vents de Fleurs à adresser au 25 rue de la Croix Boissée 91630 Leudeville
- Lieu : salle des Loisirs, Grande Rue, Leudeville
- Renseignements : ventsdefleurs@orange.fr

L' AGENDA













Novembre

07	Café littéraire
11	Cérémonie commémorative de l'Armistice
14	Le compostage
15	Vide ta chambre, par « APE »
19	Sortie culturelle : Hôtel de la Monnaie
21	Séance photo par « CIEL »
22	Journée cinéma

Décembre

05/06	Marché de Noël
10	Sortie culturelle : Château de Fontainebleau
12	Remise des colis de Noël aux séniors

Janvier

09	Vœux du Maire
16	Soirée bretonne par « Un Sourire pour la Vie »
17	Atelier découverte : construction de nichoirs par « Vents de Fleurs »
23	Repas des séniors
30	Festival « les Hivernales »



Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr et sur Facebook

Flash info, édition octobre 2026
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication
Imprimé par nos soins